

Educonnect – Nouveau mode d'accès aux téléservices

Madame, Monsieur,

L'Education nationale met en place un nouvel outil, **EduConnect**, qui vous permettra d'accéder aux services en ligne relatifs à la scolarité de votre enfant (demande de bourses, orientation, affectation, télé-inscription, paiement des factures, mises à jour des fiches de renseignement, consultation des livrets scolaires, etc).

Je vous remercie de bien vouloir créer votre compte à partir de l'adresse ci-dessous : <https://teleservices.education.gouv.fr>

Principales étapes de création du compte EduConnect :

Étape 1

Deux possibilités :

2/ Si vous n'avez pas de compte FranceConnect, cliquez sur

« Je n'ai pas de compte »



1/ Si vous disposez déjà d'un compte **FranceConnect** : vous pouvez vous identifier à partir de ce compte

Étape 2

Cliquez sur « Activer mon compte »



Étape 3

Saisissez vos nom et prénom, ainsi que le numéro de téléphone portable communiqué au collège.



J'active mon compte

Nom

Prénom

N° de téléphone portable

Pour les numéros hors France métropolitaine, merci d'indiquer l'indicatif régional.

Recevoir mon code SMS

[Je ne souhaite pas utiliser de téléphone portable](#)

Cliquez ensuite sur « Recevoir mon code par SMS ».

Si vous recevez un message d'erreur indiquant un numéro erroné, merci de contacter le collège (coordonnées indiquées en fin de ce message).

Étape 4

Confirmez alors votre identité et saisissez les dates de naissance de vos enfants.

Étape 5

Votre identifiant s'affiche. Choisissez votre mot de passe.

N'oubliez pas de mémoriser ces identifiant et mot de passe.

Si vous rencontrez des difficultés pour créer votre compte **EduConnect**, je vous remercie de bien vouloir vous adresser au secrétariat du collège :

Edwige PERERA : ce.0011301j@ac-lyon.fr – 04 50 40 01 40

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Le principal

P.S. : principes et avantages d'EduConnect :

- ✓ **Une identité numérique unique pour le parent**, avec un rapprochement automatique de la fratrie effectué (à valider lors de la première connexion) même pour des enfants scolarisés à la fois dans le premier et le second degré (y compris dans des académies différentes).
- ✓ **Un compte unique conservé tout au long de la scolarité des enfants**, même en cas de changement d'école, de degré, d'académie.
- ✓ **Le traitement des données est placé sous la responsabilité du ministère et hébergé au niveau national.** Une articulation avec FranceConnect, qui vous permet de vous connecter à partir d'un autre compte public (impots.gouv.fr, ameli.fr, etc).